

300 Chemin des Manufactures - 62800 LIEVIN Tél: 03 21 45 63 20 - Fax: 03 21 45 63 21 - @: secretariat@artois.fff.fr

SOMMAIRE

- 1. COMITE DIRECTEUR PV du 28 Octobre 2025
- 2. FOOT ANIMATION Rappel des consignes 2^{ème} phase
- 3. COMPETITIONS SENIORS Modifications de matchs du 2 novembre 2025
- 4. GESTION des LITIGES ADMINISTRATIFS et SPORTIFS Restreinte du 22 octobre 2025
- 5. DEPARTEMENT JEUNES COUPES JEUNES U18 et U15
- 6. FORMATION DIRIGEANTS Réagir face à un conflit
- 7. INFORMATION



COMITE DIRECTEUR

PV DU 28 OCTOBRE 2025



Réunion du :	Du mardi 28 octobre 2025 - PAR VOIE ELECTRONIQUE
Présidente:	Mme Evelyne BAUDUIN
Membres ayant été consultés :	Mmes Evelyne BAUDUIN - Delphine BRESA - Micheline GOLAWSKI MM. Jean-Luc BERNARD - Jean-Pierre CERER - Eric CHAPPE - Didier CLAY - Alain DELHAYE - Rémy DENEUVILLE - Philippe DUPONT - Thibaut FRANCOIS - Serge HERMAN - Cédric HOYEZ - Jean-Marie HUYS, Denis LAMORILLE - Francis LEYVAL - Serge PAUCHET - Daniel SION - Pascal WATEL

Suite aux échanges intervenus par courriels les 27 et 28 octobre 2025 concernant la rencontre U16 N1 Lillers FC / Libercourt AFC arrêtée à la 94e minute le 11 octobre 2025, ainsi qu'à la demande formulée par M. Pascal WATEL pour statuer sur le classement dans l'attente de la décision de la Commission de Discipline,

Le Comité Directeur, sollicité dans l'urgence et après consultation de ses membres,

Entérine le résultat du match sur le score de 0 – 0 et attribue 0 point aux deux équipes, puis valide le classement en l'état pour permettre la poursuite de la compétition et l'affectation des équipes dans les groupes U16 D2.

La présente décision est exécutoire immédiatement.

Denis LAMORILLE Secrétaire Général

Evelyne BAUDUIN

Présidente

-



COMMISSION FOOT ANIMATION

RAPPEL DES CONSIGNES FOOT ANIMATION 2ème PHASE 2025



- Les groupes U11 et U 13 de la deuxième phase vont être établis en fonction des résultats de la première phase en essayant de respecter la situation géographique *en collaboration avec le CTR et le CTDAP*. Ce n'est pas la peine d'envoyer des mails dans ce sens.
- Dès la parution des groupes, il n'y aura donc plus de changement.
- En cas de problème d'alternance, d'horaire ou lieu des matchs rencontrés lors de la première phase, nous invitons les clubs concernés à aviser le secrétariat du District avec l'adresse mail officielle.
- Nous rappelons que selon l'article 4 de l'annexe 7.5 des RG du District, l'affectation des équipes dans les poules <u>est du ressort de la commission foot</u> <u>animation</u> et selon l'article 6-1 de l'annexe 7-5 des RG la commission se réserve la possibilité d'adapter les demandes des clubs en fonction des engagements et des résultats de la première phase et <u>que la détermination des groupes est insusceptible d'appel.</u>
- Les demandes de report de match doivent se faire <u>obligatoirement sur</u> <u>FOOTCLUBS</u>, il faut <u>impérativement l'accord du club adverse et surtout une</u> date de report de match.

Si le match n'est pas joué, ce sera forfait pour les deux équipes et amende prévue dans les RG du District.

- Nous rappelons que conformément aux RG du District, l'envoi de mails au District, ne peux se faire que par *la messagerie officielle du club* et non par des dirigeants, joueurs ou éducateurs sur leur messagerie personnelle.

Nous demandons donc au Président des clubs de faire un rappel aux membres de leur club.

- Calendrier:

A noter que le calendrier général Foot animation est paru dans l'HEBDO FOOT ARTOIS le 12 août 2025 (N° 942)

- Critérium:

Première journée de la deuxième phase : 15 novembre 2025

- Coupes:

Le deuxième tour du challenge U 13 Pitch : 08/11/2025

1° Tour Coupe Artois U 13: 08/11/2025

1° Tour Challenge U 11: 08/11/2025

Le Président de la Commission Foot animation

Alain DELHAYE



COMPETITIONS - SENIORS



Modifications de matchs du 2 novembre 2025

Os Aire sur le Lys:

Seniors D1 - Poule A Aire Sur La Lys Os 2 / Calonne Liévin E. 1

Seniors Régional 2 - Poule A Aire Sur La Lys Os 1 / Longuenesse Js 1

En raison de 2 matchs sur le même terrain, et à la même heure, prendre en considération les modifications suivantes :

Le match de seniors D1 Aire Sur La Lys Os 2 / Calonne Liévin E. 1 se jouera sur le terrain synthétique STADE GERMAIN SPAËS 1 à 14h30

Béthune Afcl:

Seniors D3 - Poule B Béthune Liebaut Afcl 2 / Noeux Les Mines Us 2

Seniors D5 - Poule D Béthune Liebaut Afcl 3 / Lillers Fc 3

Seniors Régional 3 - Poule B Béthune Liebaut Afcl 1 / Cysoing Wb Eac 1

En raison de 3 matchs sur le même terrain, et à la même heure, prendre en considération les modifications suivantes :

Le match de Seniors D3 Béthune Liebaut Afcl 2 / Noeux Les Mines Us 2 se jouera à 14h30 sur le STADE DE LA ROTONDE 2

Le match de Seniors D5 Béthune Liebaut Afcl 3 / Lillers Fc 3 sera inversé et se jouera à Lillers à 14h30. Le retour se fera à Béthune.

Les Carabiniers de Billy Montigny :

Seniors D2 - Poule A Billy Montigny Carab 2 / Tincquizel As 1

Seniors Régional 3 - Poule D Billy Montigny Carab 1 / Mons En Baroeul Ac 1

En raison de 2 matchs sur le même terrain, et à la même heure, prendre en considération les modifications suivantes :

Le match de seniors D2 Billy Montigny Carab 2 / Tincquizel As 1 se jouera sur le terrain synthétique STADE PAUL GUERRE 2 à 14h30.

U.S. COURCELLOISE:

Seniors D3 - Poule C Courcelles Us 2 / Wingles Scpp 2

Seniors Régional 3 - Poule D Courcelles Us 1 / Marcq En Baroeul O. 2

En raison de 2 matchs sur le même terrain, et à la même heure, prendre en considération les modifications suivantes :

Le match de Seniors D3 Courcelles Us 2 / Wingles Scpp 2 sera inversé et se jouera à Wingles à 14h30. Le retour se fera à Courcelles.

ET.S. DISTRICT D'ISBERGUES

Seniors D3 - Poule A Isbergues Esd 2 / Maisnil Us 1

Seniors Régional 3 - Poule B Isbergues Esd 1 / Noeux Les Mines Us 1

En raison de 2 matchs sur le même terrain, et à la même heure, prendre en considération les modifications suivantes :

Le match de Seniors D3 Isbergues Esd 2 / Maisnil Us 1 se jouera sur le terrain synthétique STADE BASLY 1 à 13h00.

F.C. LA ROUPIE ISBERGUES :

Seniors D3 - Poule A La Roupie Fc 1 / Hinges Fcal 1

Seniors D6 - Poule C La Roupie Fc 3 / Camblain Chatelain 2

En raison de 2 matchs sur le même terrain, et à la même heure, prendre en considération les modifications suivantes :

Le match de Seniors D6 La Roupie Fc 3 / Camblain Chatelain 2 se jouera à 13h00

Le match de Seniors D3 La Roupie Fc 1 / Hinges Fcal 1 se jouera à 15h00

Labourse Rc:

Seniors D5 - Poule D Labourse Rc 2 / Gonnehem Chocques Us 2

Seniors Régional 3 - Poule A Labourse Rc 1 / Calais Racing Club 2

En raison de 2 matchs sur le même terrain, et à la même heure, prendre en considération les modifications suivantes :

Le match de Seniors D5 Labourse Rc 2 / Gonnehem Chocques Us 2 se jouera à 13h00.

Le match de Seniors Seniors Régional 3 Labourse Rc 1 / Calais Racing Club 2 se jouera à 15h00

A.F.C. LIBERCOURTOIS:

Seniors D3 - Poule C Libercourt Afc 1 / Ecourt St Quentin Js 2

Seniors D5 - Poule C Libercourt Afc 2 / Eleu Es 1

En raison de 2 matchs sur le même terrain, et à la même heure, prendre en considération les modifications suivantes :

Le match de Seniors D5 Libercourt Afc 2 / Eleu Es 1 se jouera à 14h00.

Le match de Seniors D3 Libercourt Afc 1 / Ecourt St Quentin Js 2 se jouera à 16h00.

U.S. ST POL S/TERNOISE:

Seniors D1 - Poule A St Pol S/Ternoise Us 2 / Monchy Au Bois Us 1

Seniors Régional 3 - Poule A St Pol S/Ternoise Us 1 / Bully Les Mines Es 2

En raison de 2 matchs sur le même terrain, et à la même heure, prendre en considération les modifications suivantes :

Le match de Seniors D1 St Pol S/Ternoise Us 2 / Monchy Au Bois Us 1 se jouera au STADE LÉO LAGRANGE 1 à 14h30.

U.S. VERMELOISE:

Seniors D1 - Poule B Vermelles Us 2 / Biache St Vaast Us 2

Seniors Régional 3 - Poule C Vermelles Us 1 / Wingles Scpp 1

En raison de 2 matchs sur le même terrain, et à la même heure, prendre en considération les modifications suivantes :

Le match de Seniors D1 Vermelles Us 2 / Biache St Vaast Us 2 se jouera sur le terrain synthétique STADE LÉO LAGRANGE 2 à 13h00.

Jean-Luc Bernard
Président de la Commission Seniors



Page **7** sur **16**



GESTION des LITIGES ADMINISTRATIFS et SPORTIFS



Réunion du :	Restreinte du mercredi 22 octobre 2025
Président:	M. Marc TINCHON
Présents:	MM. Jean Luc BERNARD – Bernard DEJARDIN

RESERVES ET HOMOLOGATIONS

RAPPELS:

Article 145 : Droit de confirmation des réserves et par motif

Article 146 : Droit de réclamation après match

Article 146 : non confirmation des réserves par motif

Annexe 8 article 10 : Match perdu par pénalité

→30 €

→50 €

→100 €

Afin d'éviter ces amendes, une réserve administrative d'avant-match peut être retirée à l'issue de la rencontre en mentionnant dans la case « Observations d'aprèsmatch » ou par mail (adresse officielle du club) jusqu'au lundi midi au plus tard pour les rencontres du week-end ou le lendemain midi de la rencontre au plus tard pour les rencontres en semaine.

Pour qu'une réserve soit « recevable pouvant être prise en considération », se référer à l'article 116 des R.G du District ; concernant les mutations, voir les articles 131 et 133.

SPECIAL COUPES

Les membres de la commission licenciés dans un club, ne participent ni aux délibérations, ni aux votes concernant leurs équipes et celles évoluant dans les mêmes catégories, divisions et groupes que les leurs.

COUPES – Journée du 12 octobre 2025

SENIORS – COUPE MALLEZ (1^{er} tour) 55001178 – LAMBRES/ESTREE 1 – DIVION UC 2

Match non joué suite au terrain non conforme de LAMBRES/ESTREE. A la lecture du rapport de l'arbitre, les procédures ont bien été respectées, le club de LAMBRES/ESTREE n'a pas pu mettre à disposition un terrain de jeu conforme et n'a pas su résoudre les problèmes de traçage, la Commission donne match perdu par forfait à LAMBRES/ESTREE sur le score de 0 – 5.

DIVION U.C. qualifié.

Amende de 25 € à LAMBRES/ESTREE.

COUPES - Journée des 18 et 19 octobre 2025

JEUNES – COUPE ARTOIS U18 (1er tour)

54928477 - CARVIN RUCH US 1 - FOUQUIERES SC 1

Réserve d'avant match du S.C. FOUQUIERES sur la qualification et/ou la participation du joueur/des joueurs BOUAZZA ISMAEL, BOUVIGNIES QUENTIN du club CARVIN RUCH U.S., pour le motif suivant : sont inscrits sur la feuille de match plus de 2 joueurs mutés hors période.

Réserve appuyée et confirmée, irrecevable ne pouvant être prise en considération pour motif non valable.

Réserve transformée en réclamation sur la qualification et/ou la participation du joueur/des joueurs BOUAZZA ISMAEL, BOUVIGNIES QUENTIN du club CARVIN RUCH U.S., pour le motif suivant : sont inscrits sur la feuille de match 2 joueurs mutés hors période alors que le règlement en autorise 1. Réclamation recevable dans la forme pouvant être prise en considération.

La Commission, considérant après vérification, que 2 joueurs mutés hors période sont notés sur la feuille de match et ont participé à la rencontre pour 1 autorisé (Art. 131 des RG du District Artois), donne match perdu par pénalité à l'U.S. CARVIN RUCH sur le **score de 0 – 3**.

FOUQUIERES S.C. qualifié

Amende de 100 € à l'U.S. CARVIN RUCH.

Droits remboursés au S.C. FOUQUIERS.

JEUNES – COUPE POUILLY U15 (1^{er} tour) 55028145 – HARNES UAS 2 – MARLES COS 1

Réserve d'avant match du club C.O.S. MARLES sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club HARNES U.A.S., pour le motif suivant : des joueurs du club HARNES U.A.S. sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Réserve appuyée et confirmée, recevable pouvant être prise en considération.

Sur le fond, la Commission rejette cette réserve, aucun joueur de cette rencontre n'ayant participé à la dernière rencontre jouée par l'U.A.S. HARNES (U14), l'équipe 1 (U15) ayant joué en Coupe ARTOIS U15.

Score acquis sur le terrain : 5 - 2.

HARNES U.A.S. qualifié.

Droits conservés.

55028116 - CAMBLAIN CHATELAIN FC 1 - LILLERS FC 1

Réclamation d'après match du club F.C. CAMBLAIN CHATELAIN sur la qualification et la participation de l'ensemble des joueurs de l'équipe de LILLERS susceptible d'avoir alignée plus de 4 joueurs mutés. Réclamation recevable dans la forme pouvant être prise en considération.

La Commission, considérant après vérification, que 8 joueurs mutés sont notés sur la feuille de match et ont participé à la rencontre pour 4 autorisés (Art. 131 des RG du District Artois), donne match perdu par pénalité au F.C. LILLERS sur le **score de 2 – 0**.

CAMBLAIN CHATELAIN F.C. qualifié.

Amende de 100 € au F.C. LILLERS.

Droits remboursés au F.C. CAMBLAIN CHATELAIN.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les matchs de coupe ou brassage) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit

d'appel et des frais de dossier de **110 euros** (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

Le Président, Marc TINCHON Le Secrétaire Jean-Luc BERNARD

Page **10** sur **16**



DEPARTEMENT JEUNES COUPES JEUNES U18 et U15



Réunion du :	Du mercredi 22 octobre 2025
Président :	M. Marc TINCHON
Présents:	MM. Alain DELHAYE – Jean DENEUVILLE – Pierre MONTAGNE
Excusés:	MM. Michel KLECHA – Pascal WATEL

POINTS des ENGAGEMENTS en COUPES SECONDAIRES

Les Clubs repris à la suite soit ne sont pas engagés dans la Coupe concernée ou ne peuvent y participer, les droits seront remboursés.

Coupe Philippe LEBAS (U18)

Clubs évoluant en D3 ou D4 non engagés

ANNEQUIN O.S. - AUCHEL F.C.

Clubs évoluant en D1 ou D2 engagés ne pouvant y participer

ARTOIS A.J. – BIACHE U.S. – DIVION U.C. – GONNEHEM CHOCQUES U.S. – HENIN S. – HOUDAIN U.S. – LABEUVRIERE E.S. – LESTREM U.S. – NOEUX U.S. 2 – ROUVROY U.S. – SAINT LAURENT E.S.

Coupe Gaston POUILLY (U15)

Clubs évoluant en D3 - D4 ou D5 non engagés

ARRAS F.A. 2 – BREBIERES/FERIN – CARVIN DYNAMO F.C. – DOUVRIN E.S. – LENS R.C. 2 – LENS U.S.O. – MAZINGARBE J.F. – NOYELLES GODAULT A.C. – PAS EN ARTOIS U.S. – ROUVROY U.S.

Clubs évoluant en D1 ou D2 engagés ne pouvant y participer

BIACHE U.S. – BULLY E.S. – DIVION U.C. – LAVENTIE E.S. – NOYELLES LES VERMELLES – VERMELLES U.S. 2 – VIMY U.S. – WINGLES S.C.P.P.

• Coupe GAMBARDELLA (4ème tour)

Reste **10** qualifiés du District (<u>7 LIGUE</u>: AIRE O.S. - ARRAS F.A. - BETHUNE S. - BULLY E.S. - LENS R.C. - NOEUX U.S. - VERMELLES U.S. + <u>3 District</u>: BIACHE U.S. - LILLERS F.C. - SAINT LAURENT E.S.).

HOMOLOGATION des RENCONTRES des 18 et 19 OCTOBRE 2025

Les litiges ont été examinés par les Commissions des LITIGES ADMINISTRATIFS et SPORTIFS et de DISCIPLINE (Voir C.R.).

U18

Coupe ARTOIS (Challenge Daniel DRAMEZ) (1er tour): 89 clubs engagés

36 rencontres programmées, 35 homologuées dont 8 forfaits et 1 reportée ;

- + 1 exempt: ARRAS PTT A.S.
- + 7 exempts pour report de brassages
- + 9 qualifiés en coupe GAMBARDELLA

U16

Coupe ARTOIS (1er tour): 49 clubs engagés

- 21 rencontres programmées, 21 homologuées dont 1 forfait ;
- + 1 exempt : BIACHE U.S.
- + 6 exempts pour report de brassages

U15

<u>Coupe ARTOIS (Challenge Raymond BRICE) (2ème tour)</u>: **54 qualifiés**

27 rencontres programmées, 27 homologuées.

Coupe Gaston POUILLY (1er tour): 69 engagés

- 19 rencontres programmées, 19 homologuées dont 1 forfait ;
- + **31** qualifiés en coupe ARTOIS.

<u>U15 à 8</u>

Coupe ARTOIS (1e tour): 39 engagés

- 19 rencontres programmées, 19 homologuées dont 1 forfait ;
- + 1 exempt: MARLES C.O.S. 2

<u>ELABORATION des prochains tours de Coupes</u>

Toutes les rencontres se dérouleront le week-end <u>des 01 et 02/11/2025</u> sur le terrain du club 1^{er} nommé (*Date et horaire à consulter sur le site du DISTRICT*).

RAPPELS (Annexe 11):

Les Coupes de DISTRICT sont réservées aux équipes de DISTRICT, les équipes de LIGUE ne peuvent y participer.

Les coupes LEBAS et POUILLY sont réservées aux équipes engagées dans les <u>niveaux</u> 2 et 3 des catégories U18 et 15 et aux clubs de N1 reversés en D3, D4 ou D5 à l'issue des <u>brassages</u>.

Les compétitions U17 D1, D2 et U14 D1, D2 sont considérés comme des niveaux supérieurs, les joueurs évoluant dans ces compétitions ne peuvent participer aux coupes secondaires. Il en est de même, pour les U14 D1 et D2 en Coupe ARTOIS U15 à 8.

Les clubs FORFAIT en Coupe ARTOIS ne peuvent pas participer aux Coupes secondaires (LEBAS U18 et POUILLY U15).

U18

Coupe ARTOIS (Challenge Daniel DRAMEZ) (2ème tour): Reste 53 qualifiés

25 rencontres programmées dont 1 report du 1er tour ;

+ Les 3 qualifiés du 4ème tour de la Coupe GAMBARDELLA

<u>Coupe Philippe LEBAS (1^{er} tour)</u>: **44 engagés – GIVENCHY U.S et LAPUGNOY U.S. (forfaits en Coupe ARTOIS)**

9 rencontres programmées;

- + 1 exempt: RUITZ A.J.;
- + 23 qualifiés en Coupe ARTOIS.

U16

Coupe ARTOIS (2ème tour): Reste 28 qualifiés

14 rencontres programmées.

<u>U15</u>

<u>Coupe ARTOIS (Challenge Raymond BRICE) (3ème tour)</u>: Reste 27 qualifiés

- 13 rencontres programmées;
- + 1 exempt : IZEL U.S.

Coupe Gaston POUILLY (2ème tour): Reste 52 qualifiés

19 rencontres programmées;

- + 1 exempt : ARTOIS A.J.
- + 13 qualifiés en Coupe ARTOIS.

U15 à 8

<u>Coupe ARTOIS (2ème tour)</u>: Reste 20 qualifiés

10 rencontres programmées.

CALENDRIER 2025/2026 (jusqu'à la trêve)

01 et 02/11/2025 : Coupe GAMBARDELLA (4ème tour)

Coupe ARTOIS U18 – U16 (2ème tour)
Coupe ARTOIS U15 (3ème tour)

Coupe LEBAS U18 (1^{er} tour)
Coupe POUILLY U15 (2^{ème} tour)
Coupe ARTOIS U15 à 8 (2^{ème} tour)

Mardi 11/11/2025 : Coupes ARTOIS U18 et U16 (3ème tour)

Coupe LEBAS U18 (2ème tour)

22 et 23/11/2025: Coupe GAMBARDELLA (5ème tour – Finales Régionales)

06 et 07/12/2025 : Coupes ARTOIS U18 – U16 et U15 (4ème tour)

Coupes LEBAS U18 et POUILLY U15 (3ème tour)

Coupe ARTOIS U15 à 8 (3ème tour)

13 et 14/12/2025 : Coupe GAMBARDELLA (1er tour Fédéral)

• **DIVERS**

RAPPEL:

Toute **demande de DEROGATION** doit parvenir au District <u>AVANT</u> les tirages au sort du tour suivant soit dans les 48 heures après la rencontre. Ensuite, l'accord du club adverse sera demandé.

Le Président, Marc TINCHON



FORMATION DES DIRIGEANTS



Prochaine formation:

REAGIR FACE A UN CONFLIT

Concerne tous les acteurs du Football : Dirigeants, Accompagnateurs d'équipe, Délégués de terrain, Arbitres officiels et bénévoles, Educateurs des équipes séniors et jeunes mais aussi Capitaines d'équipe et joueurs.

Il reste quelques places pour le module de formation organisé le :

Samedi 8 novembre 2025 à ST POL/TERNOISE

Au club house du Stade de la Cavée de 8h30 à 12h30

Formation gratuite

Pour les inscriptions par le club ou par le stagiaire, voici le lien PFFD - Artois

En cas de difficultés d'inscription, contacter Louis DARTOIS – Tél. 06.08.03.44.93 ou mail ldartois5962@outlook.fr

Président de la Commission Formations Louis DARTOIS



INFORMATION

Exceptionnellement, le **standard téléphonique du District Artois de Football** est **ouvert uniquement le matin**, du **lundi au vendredi, de 9h00 à 12h30**.

Pour toute demande en dehors de ces horaires, vous pouvez nous contacter par **courriel** — nous vous répondrons dans les plus brefs délais.

Merci pour votre compréhension.